

COMMUNE DE BAFOUSSAM 2E: POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINEA LAGOUENG 2 (LOT 1) ET AMFAP (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT BAFOUSSAM 2IEME, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème}, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine à Lagoueng 2 (lot 1) et à Mfap (lot 2) dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II^{ème}.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur les travaux de construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine à Lagoueng 2 (lot 1) et à Mfap (lot 2) cités ci-dessus :

- La mobilisation sur le chantier ;
- Les travaux de forage ;
- Le développement du forage et les essais de pompage ;
- La construction de la superstructure ;

- L'équipement du forage;
- L'animation et formation du Comité de Gestion.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préobblés est de huit millions (8 000 000) par lot.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

deux lots.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte Aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public ; MINEE, exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°55 30 393 03 641712 2246

8. Consultation du dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté Aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam IIème aux jours et heures ouvrables, tél: 233. 44. 53. 14.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussom IIème, tél: 233. 44. 53. 14, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA par lot, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussom IIème.

Le soumissionnaire peut acquérir le DAO d'un Lot ou des deux lots.

NB: Tout candidat se sentant bloqué par l'acquisition du DAO, doit saisir formellement par tout moyen laissant trace écrite, le Maître d'ouvrage d'une requête en cas de difficulté en cette nature, avec copie à l'autorité chargée des Marchés Publics, à l'organisme de régulation des marchés publics et leurs représentants locaux respectifs.

En cas de non satisfaction dans un délai de 48 heures pour compter de la date de dépôt de la requête, informer par tout moyen laissant trace écrite les représentants locaux du MINMAP et de l'ARMP.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune tél: 233. 44.53.14, ou plus tard le 02 Mars 2021 à 10H00, déposée contre récépissé et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N°05 /AONO/CIPM/AI/2021 DU 09/02/POUR LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A LAGOUENG 2 (LOT 1) ET A MFAP (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT BAFOUSSAM 2IEME, DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre 6 ses pièces administratives une caution desoumission conforme ou modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste est annexée DAO, d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs CFA par lot, valable pendant 30 jours ou-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 02 /03/2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune siégeant dans la salle des Actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires:

Dossier administratif :

- a) Absence de toute pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures.
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Capacité financière < ou 1/3 du montant prévisionnel
- d) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié.
- f) Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 03(trois) dernières années, mois aussi ne pas figurer sur la liste des Entreprises défaillantes annuellement publiée par l'ARMP et le MINAAAP.

1. Critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous:

- a) Références de l'entreprise;
- b) Matériel de chantier à mobiliser
- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- d) Méthodologie et organisation;
- e) Offre financière ;
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam II, tél: 233 44 53 14, dès publication du présent avis.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques bien vouloir envoyer un SMS aux numéros suivants 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

BAFOUSSAM le 08 Février 2021

Le MAIRE

KENGNI KOUT Levis Dieudonné

**MINSANTE: AVIS SPECIFIQUE
D'APPEL D'OFFRES
N°D13-26/ASAP/MINSANTE/CEPS-
BID PAYS : CAMEROUN PROJET :
PROJET D'APPUI AU
RENFORCEMENT DES SERVICES DE
SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET
SECONDAIRE SECTEUR : SANTE LA
FOURNITURE, L'INSTALLATION ET
LA MISE EN SERVICE DES
EQUIPEMENTS D'ENERGIE SOLAIRE
(LOT 1) ET DES INCINERATEURS
(LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU
RENFORCEMENT DES SERVICES DES
SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET
SECONDAIRE DANS TRENTE (30)**

CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

La République du Cameroun a obtenu de la Banque Islamique de Développement un financement pour le coût du PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DE SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE et elle a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché pour LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS D'ENERGIE SOLAIRE (LOT 1) ET DES INCINERATEURS (LOT 2) AU PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES DES SOINS DE SANTE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DANS TRENTE (30) CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DANS HUIT REGIONS DU CAMEROUN.

2. Délai de livraison

La période de livraison est 5 mois à compter de la notification.

3. Financement

Istisna'a et Prêt ordinaire.

Financement N° CMR 071/072 du 20 Avril 2014.

4. Consultation du dossier

. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les documents d'appel d'offres au niveau de Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID ;

Téléphone : (+237) 666 228 450 E-mail : cepsbid.cm@gmail.com pendant les heures ouvrables de bureau, à savoir 08 h00 à 16h 00(GMT +1). Un ensemble complet de documents d'appel d'offres en Français ou en Anglais peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur la présentation d'une demande

écrite à l'adresse ci-dessous et sur paiement d'un montant non remboursable de 300 000 francs CFA. Le document sera envoyé par Email et par Courrier physique à l'adresse indiquée dans la demande.

5. Acquisition du dossier

. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les documents d'appel d'offres au niveau de Cellule d'Exécution des Projets Santé-BID ;

Téléphone : (+237) 666 228 450 E-mail : cepsbid.cm@gmail.com pendant les heures ouvrables de bureau, à savoir 08 h00 à 16h 00(GMT +1). Un ensemble complet de documents d'appel d'offres en Français ou en Anglais peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur la présentation d'une demande écrite à l'adresse ci-dessous et sur paiement d'un montant non remboursable de 300 000 francs CFA. Le document sera envoyé par Email et par Courrier physique à l'adresse indiquée dans la demande.

6. Remise des offres

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de 7 500 000 de F CFA pour le lot 1 et 9 000 000 de F CFA pour le lot 2 et Être livrés à l'adresse ci-dessous par 13h (GMT +1) au plus tard le 16 Mars 2021_.

7. Ouverture des plis

Elles seront ouvertes immédiatement après à 14h précises, en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous. Les offres tardives seront rejetées et retournées non décachetées.

8. Renseignements complémentaires

Cellule d'Exécution des Projets Santé-BIsD (CEPS-BID/MINSANTE) sis à Elig Essono, Immeuble CRIS AUTO, 1er étage. (Face Hôtel Grand Moulin).

Tél. /fax : (+237) 666 228 450

Email : cepsbid.cm@gmail .com

Ville : Yaoundé

Pays : Cameroun

Date :

YAOUNDE le 08 Février 2021

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE D'AYOS: AVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du
08/02/2021 En procédure
d'urgence pour l'exécution
des travaux d'aménagement des
accès dans les quartiers :
Nlong-Assi, Administratif,
Bibe Biviek, Ebabodo, Jamot
et carrefour Ngoun-carrefour**

Bengo'o dans l'Arrondissement d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Linéaire : 11,6 km. Financement : Budget de la Commune d'Ayos; Exercices 2021 et suivants.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux d'aménagement des accès dans les quartiers : Nlong-Assi, Administratif, Bibe Biviek, Ebabodo, Jamot et carrefour Ngoun-carrefour Bengo'o dans l'Arrondissement d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Linéaire : 11,6 km.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel ;
- Débroussaillage ;
- Abattage d'arbres ;
- Dégagement mécanique ;
- Déblai ordinaire mis en dépôt ;
- Déblai mis en remblai
- Remblais provenant d'emprunt ;
- Reprofilage simple ;
- Couche de roulement en graveleux latéritique.

3. Délai de livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage

pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Linéaire (Km)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Nlong-Assi, Administratif, Bibe Biviek, Ebabodo, Jamot et carrefour Ngoun-carrefour Bengo	11,6	25 000 000	03

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de quarante mille (40 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email').

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).
- Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 12/03/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du
08/02/2021**

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux
d'aménagement des accès dans les quartiers : Nlong-Assi,
Administratif, Bibe Biviek, Ebabodo, Jamot et carrefour Ngoun-
carrefour Bengo'o dans l'Arrondissement d'Ayos, Département du
Nyong et Mfoumou, Linéaire: 11,6 km.**

**Financement : Budget de la Commune d'Ayos; Exercices 2021 et
suivants.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé,

d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

- N° Lot: Lot unique
- Montant de la Caution de soumission : Quatre cent mille (400 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 12/03/2021 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

- L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :
- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
 - 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
 - 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants :
 - Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
 - L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
 - Le rapport de visite de lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la

liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;

- Une note d'organisation et méthodologie ;
- Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins huit millions (8 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous ' détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous ' Détail des Prix Unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 10 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 05 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 04 critères ;
- c) Les références du soumissionnaire sur 01 critère.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée

pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

AOUNDE le 08 Février 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

[Télécharger le DAO](#)

**SNI : AVIS DE SOLLICITATION
DE MANIFESTATION D'INTERET EN
PROCEDURE D'URGENCE
N°001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS/21
DU 09 FEVRIER 2021 POUR LA
FOURNITURE EN DEUX LOTS
INDEPENDANTS DES PRESTATONS
DE SERVICE D'ASSURANCES A LA
SOCIETE NATIONALE**

D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI)

1. Objet

Le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) lance en procédure d'urgence, un Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt à l'intention des Compagnies d'Assurances et de Réassurances, qui désirent participer à la pré-qualification pour la fourniture des prestations ci-après indiquées, sur financement du Budget de la SNI, pour une période couvrant les exercices budgétaires 2021 et 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt, portent sur :

LOT N° 1 : Assurance Maladie Groupe, Frais Funéraires, Assistance et Evacuation Sanitaire;

LOT N° 2 : Globale Dommages.

3. Participation et origine

La participation à cet Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt est ouverte aux compagnies d'assurances et de réassurances exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans le domaine des prestations ci-dessus, et dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

N.B. : Conformément à l'arrêté n° 038-CAB/PM DU 15 MAI 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'appels d'offres relatifs aux marchés d'assurances, la gestion des polices d'assurance objets du présent Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt sera assurée à l'issue de l'Appel d'Offres Restreint par ASCOMA Cameroun, BP 544 Douala ' Téléphone 233 42 08 39 ' Téléfax 233 42 61 75.

4. Remise des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir au secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI, porte 129 de l'Immeuble siège de la SNI, téléphone 222 22 44 22, BP 423 YAOUNDE au plus tard le 05 mars 2021 à 10heures, heure locale. Elles porteront la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET EN
PROCEDURE D'URGENCE N°001/SNI/DG/DAG/DAG.A/AGS DU 09 FEVRIER
2021 POUR LA FOURNITURE EN DEUX LOTS INDEPENDANTS DES
PRESTATONS DE SERVICE D'ASSURANCES A LA SOCIETE NATIONALE
D'INVESTISSEMENT DU CAMEROUN (SNI) »**

N.B. Le candidat prendra soin de préciser le lot choisi.

5. Critères d'évaluation

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur la base des critères ci-dessous :

1. CRITERES ELIMINATOIRES

- Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;
- Convention de Gestion avec ASCOMA CAMEROUN
- Note technique inférieure à soixante-quinze (75) points sur cent (100).

2. CRITERES ESSENTIELS

N°	Critères	Points
1	Présentation générale de l'offre (reliure, lisibilité et intercalaires)	5

2	Références du candidat pour les 3 dernières années dans le domaine de l'assurance maladie groupe, assistance et évacuation avec des entreprises de plus de 50 salariés d'un montant minimum de 35 millions de F CFA TTC (1 ^{ère} et dernière page du marché signé)	20
3	Une convention de GESTION avec ASCOMA CAMEROUN (datant de moins de 05 ans)	15
4	Un système de TIERS PAYANT avec cartes biométriques;	15
5	Représentativité sur le territoire national	10
6	Capacité financière (CA supérieur à 2 milliards = 15 pts (CA compris entre 1 et 2 milliards = 5 pts	10
7	Modalité de règlement des sinistres	5
8	Types de dommages ou risques pris en charge	10
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	10
TOTAL		100

Seuls les candidats ayant obtenu une note technique minimale de soixante-quinze (75) points sur cent (100), seront retenus à l'Appel d'Offres Restreint qui sera lancé à la suite de cette pré-qualification.

6. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat de la Direction des Affaires Générales (porte 129) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22 ou par mail sni@sni.cm ldipanda@sni.cm.

YAOUNDE le 09 Février 2021

**COMMUNE D'AYOS : Avis de
Demande de Cotation
N°05/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du
08/02/2021 En procédure
d'urgence pour l'équipement
des Centres de Santé Intégrés
de la Commune d'Ayos, en
matériel COVID.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Fonds Spécial COVID, au titre de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun, une Demande de Cotation pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent

à équiper en matériel COVID, les Centres de Santé Intégrés de la Commune d'Ayos urbain. Elles comprennent :

L'achat du matériel tel que décrit dans le Descriptif de la Fourniture ;

Sa livraison au(x) lieu(x) prévu(s) par le Maître d'ouvrage.

3. Délai de livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont constituées en un (01) lot unique présenté ainsi qu'il suit :

- Lot unique : Equipement des Centres de Santé Intégrés de la Commune d'Ayos, en matériel COVID
- Délai: 2 mois
- Budget Prévisionnel TTC: 5 000 000

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et de services.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Fonds Spécial COVID, Exercices 2021 et suivants, pour un coût prévisionnel total de cinq millions (5 000 000) de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation

d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de vingt mille (20 000) Francs CFA. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du Dossier de Demande de Cotation et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) Copies marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 12/03/2021 à 11 heures, heure locale et devra porter la mention :

«DEMANDE DE COTATION N°05/DC/C-AYOS/CIPM/2021 du 08/02/2021

En procédure d'urgence pour l'équipement des Centres de Santé Intégrés de la Commune d'Ayos, en matériel COVID.

Financement : Budget MINDDEVEL, Fonds Spécial COVID, Exercices 2021 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de Demande de Cotation, par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de cent mille (100 000) FCFA.

Chaque soumissionnaire pouvant être attributaire de plusieurs lots, il doit produire en cas de soumission à plusieurs lots, une caution pour chaque lot postulé.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier de Demande de Cotation entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accorde au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de la Demande de Cotation.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de Demande de Cotation.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 12/03/2021 dès 12 heures dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2ième étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ième étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour

- Absence de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) ;

- Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

b) Offre technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Les fiches techniques des matériels COVID listés à la Pièce 5 « Descriptif de la Fourniture » ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- L'attestation de visite des lieux de livraison datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- La capacité financière du soumissionnaire supérieure ou égale à un million cinq cent mille (1 500 000) F CFA ;

c) Offre financière incomplète pour :

- Absence de la lettre de soumission timbrée et signée;
- Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Absence des sous-détails des prix unitaires ;
- Omission dans l'offre financière (Bordereaux de Prix unitaires, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels.

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive

(oui) ou la valeur négative (non) :

- Présentation sur 01 critère ;
- Modalités de livraison et d'installation, planning et délai sur 01 critère ;
- Garantie sur 02 critères ;
- Service après-vente sur 01 critère ;
- Références du soumissionnaire sur 02 critères ;

N.B Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires seront éligibles à l'évaluation financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et ayant été évaluée la moins disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 08 Février 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

[Télécharger le DAO](#)

SODECOTON : AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°005/21/A010/SDCC/CIPM DU 04 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 300 000 METRE DE TOILE EN COTON COLOREE POUR LA CONFECTION DE 240 000 BACHES POUR LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2021-2022 A LA SODECOTON.

[Télécharger le DA0](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de cinq de 300 000 m de toile en coton colorée pour la confection de 240 000 baches pour la campagne de commercialisation 2021-2022 à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de cinq de 300 000 m de toile en coton colorée pour la confection de 240 000 baches pour la campagne de commercialisation 2021-2022 à la SODECOTON.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 600

000 000 FCFA.

4. Délai de livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

5. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

7. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 220 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences

BICEC ci-après au nom de ' Compte Spécial CAS ARMP '. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

10. Remise des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 09/03/2021 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 005/21/AOIO/SDCC/CIPM
DU 04 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 300 000
METRE DE TOILE EN COTON COLOREE POUR LA CONFECTION DE 240 000
BACHES POUR LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2021-2022 A LA
SODECOTON.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant égal à 12 000 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Elles devront indiquer formellement leur correspondant.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 09/03/2021 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce

- administrative après le délai réglementaire accordé ;
2. De l'absence de la caution de soumission ;
 3. Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
 4. De l'absence ou de la non-conformité de l'échantillon accompagné des fiches techniques fournis par le fabricant ;
 5. De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ;
 6. De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
 7. Non-respect de deux (02) critères essentiels
 8. De la non-conformité du modèle de soumission ;
 9. De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

Critères éliminatoires :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO;
- . Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

- . Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément ; la pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures

similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 300 millions FCFA comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des derniers exercices 2019? 2018 et 2017 au moins égal à 600 millions FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des

soumissions.

17. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 04 Février 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE GAROUA 2E: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 01/AONO/CA-GRA
1er/CIPM/2021 DU 27/01/2021
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC**

DE MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE GAROUA WINDE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1 lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un (01) bloc de maternel à l'Ecole Maternelle de GAROUA WINDE dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1% Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires
- Etudes ;
- Terrassements ;
- Fondation ;
- Maçonneries;
- élévation ;
- Charpente
- Couverture ;
- Menuiseries métalliques ;
- Menuiseries bois ;
- Plomberie ;
- Electricité ;

- Revêtements
- peinture ;
- VRD.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt Cinq Millions (25 000 000) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un (01) lot unique.

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de la Décentralisation et du Développement local, Exercice 2021.

Autorisation de dépense :

Imputation Budgétaire :

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA,

payable à la recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

10. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er au plus tard le 18/02/2021 à 09 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 01/AONO/CA-GRA1er/CIPM/2021 DU 27/01/2021 LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
(01) BLOC DE MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE GAROUA WINDE,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Cinq Cent Mille (500 000) Francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives

requis devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 18/02/2021 à 10 heures précises dans la salle de La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3ème étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 22 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 7 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des

travaux sur 11 critères ;

- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel Huit Millions Cinq Cent Mille (8 500 000) Francs CFA sur Tcritères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

Additif à l'appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

GAROUA le 27 Janvier 2021

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

[Télécharger le DAO](#)

**SODECOTON: AVIS D'APPEL
D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°007/21/A010/SDCC/CIPM DU 04
FEVRIER 2021 POUR LA
FOURNITURE D'UN LOT DE 150
000 METRES DE TOILE EN COTON
NON COLOREE POUR LA
CONFECTION DE 9 375 TAPIS DE
SOL POUR LA CAMPAGNE DE
COMMERCIALISATION 2021-2022 A
LA SODECOTON.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de 150 000 m

de toile de coton no colorée pour la confection de 9 375 ta^pis de sol pour la campagne de commercialisation 2021-2022 à la SODECOTON

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture d'un lot de 150 000 m de toile de coton no colorée pour la confection de 9 375 ta^pis de sol pour la campagne de commercialisation 2021-2022 à la SODECOTON

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 375 000 000 FCFA.

4. Délai de livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

5. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

7. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé

B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 150 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de ' Compte Spécial CAS ARMP '. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

10. Remise des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un(01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 09/03/2021 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 007/21/A010/SDCC/CIPM
DU 04 FEVRIER 2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 150 000
METRES DE TOILE EN COTON NON COLOREE POUR LA CONFECTION DE**

9375 TAPIS DE SOL POUR LA CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2021-2022 A LA SODECOTON.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 7 500 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Elles devront indiquer formellement leur correspondant.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société

à Garoua le 09/03/2021 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Il s'agit notamment :

1. De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
2. De l'absence de la caution de soumission ;
3. Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
4. De l'absence ou la non-conformité de l'échantillon accompagné des fiches techniques fournis par le fabricant ;
5. De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après:
6. De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
7. Non-respect de deux (02) critères essentiels
8. De la non-conformité du modèle de soumission ;
9. De l'Obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

Critères éliminatoires :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n°5 du présent DAO;

. Critère n°1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément ; la pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 187 000 000 FCFA comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des derniers exercices 2018? 2018 et 2017 au moins égal à 375 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 04 Février 2021
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
MOHAMADOU BAYERO

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 001 /2021/AONO/C TOK /CIPM DU 25/01/2021 POUR LA MAITRISE D'UVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE REGION DE L'EXTREME NORD

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2021 du FEICOM, le Maire de la Commune de TOKOMBERE lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la maîtrise d'uvre des travaux d'une clôture et l'aménagement des VRD de l'hôtel de ville de la Commune de TOKOMBERE

Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique, sont détaillées dans les Termes De Références.

2. Consistance des prestations

Les prestations de maîtrise d'uvre comprennent notamment :

- La Direction de l'Exécution des travaux ;
- L'Examen de la conformité au projet des études

- d'exécution ;
- L'Assistance apportée lors des opérations de réception ;
- Le Plan de recollement des ouvrages.
- Plus spécifiquement, il s'agit de suivre la réalisation des travaux ci-après :
- La construction d'une clôture de 665 mètres ;
- Les travaux de fondation, d'élévation ;
- Les travaux d'enduit, de peinture ;
- La pose des grilles métalliques ;
- La pose de portails métalliques ;
- La pose des pavés autobloquants et aménagement de l'espace vert ;
- La construction d'un forage ;
- Les travaux d'électricité
- La construction d'une guérite ;
- Construction du réseau d'adduction et de distribution ;
- Fourniture d'une bache à eau de 05 m³ ;
- Construction des parkings ;
- Formation d'un comité de gestion ;
- Mise en service des ouvrages.

3. Coût prévisionnel

Montant prévisionnel : 8 506 297

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations de contrôle est fonction de celui des travaux qui est de cinq mois.

5. Allotissement

LOT UNIQUE

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les cabinets ou bureaux d'études techniques de contrôle de droit camerounais spécialisés dans le contrôle technique et la surveillance des travaux de Génie Civil et d'hydraulique.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources FEICOM/Commune de TOKOMBERE de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune à TOKOMBERE B.P 62 Mora tél. 670102713 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de TOKOMBERE B.P62 mora. tél. 670102713 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme, non remboursable, de 25 000 F (Vingt-cinq mille francs) CFA payable auprès du Receveur Municipal de TOKOMBERE.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de TOKOMBERE, au plus tard le 16/02/2021 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 001/2021/AONO/C TOK
/CIPM DU 25/01/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD
DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE REGION DE
L'EXTREME NORD**

“À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT “

11. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 170 125 F (Cent soixante dix mille cent vingt cinq francs) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 16 février 2021 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de TOKOMBERE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission

CRITERES ESSENTIELS

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non produite dans 48 h ;
- Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Garanties financières 10 points
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations 30 points
- Moyens humains et matériels 35 points
- Références de l'entreprise 20 points
- Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront analysées.

15. Attribution

N/D

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de TOKOMBERE aux heures ouvrables (Secrétaire général), ou à l'Agence Régionale FEICOM de l'Extrême Nord.

TOKOMBERE le 25 Janvier 2021
Le MAIRE

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ : AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

**N°001/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021
du 25/01/2021 TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE
EQUIPEES DE TABLES BANCS, EN
BOIS, D'UN BUREAU POUR
ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE
LATRINES A TROIS
COMPARTIMENTS A L'ECOLE
PUBLIQUE BILINGUE DE MADA
KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX**

SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS, EN BOIS, D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MADA KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Coût prévisionnel

N/D

4. Délai de livraison

Cent vingt (120) jours

5. Allotissement

LOT UNIQUE

6. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENT TOUS

SECTEUR

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

7. Financement

PNDP (IDA III)

8. Consultation du dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de TOKOMBERE (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

9. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de TOKOMBERE à partir du 26/01/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

10. Remise des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de TOKOMBERE Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de TOKOMBERE sis à TOKOMBERE

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

**N°_001_/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021 du 25/01/2021RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE**

EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MADA KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME NORD.

“À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement” ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres

Le 16/02/2021, à 12 heures

11. Cautionnement provisoire

N/D

12. Recevabilité des offres

N/D

13. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de TOKOMBERE en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis

Le 16/02/2020, à 13 heures

Lieu d'ouverture des plis

Commune de TOKOMBERE

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)

Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise (prestataire non enregistré)

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 17/24) ;

Pièces falsifiées et fausse déclaration

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire.

15. Attribution

Le Maire de la Commune TOKOMBERE Autorité contractante, invitera, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra :

- Photocopie légalisée du Registre du commerce
- Photocopie légalisée Carte Contribuable
- Attestation et plan de localisation
- Attestation de non redevance fiscale
- Attestation de la CNPS
- Attestation de non faillite
- Certificat de non exclusion par ARMP
- Attestation de domiciliation bancaire
- Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

16. Durée de validité des offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre

Vingt Dix) jours calendaires.

17. Renseignements complémentaires

N/D

TOKOMBERE le 25 Janvier 2021

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR